

Sandrine de Clynsen

Email: formations@laboreflex.fr

Tel : +33 6 44 30 55 04

Conditions Générales de Vente

Date de dernière mise à jour : 20/04/2022

Désignation

Laboreflex désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 11 chemin de la Tonnelle, 17610 Chaniers.

Sandrine de Clynsen met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société Sandrine de Clynsen
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux commandes de prestations de formation effectuées par la société Laboreflex pour le compte de ses clients. Elles sont complétées par le règlement intérieur accessible sur le site laboreflex.com. Toute commande de formation auprès de la société Laboreflex implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat. Ces conditions générales de vente sont susceptibles d'être mise à jour en cours d'exercice. Le site Internet laboreflex.com porte toujours la dernière version à la connaissance de tous. Ces modifications ne peuvent ouvrir de droit à aucune indemnité au profit du client.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société Laboreflex s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société Laboreflex, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs sont établis annuellement, ils sont consultables sur le site laboreflex.com et comprennent les formations et les manuels. Laboreflex se réserve le droit de modifier ses prix une fois par an, mais les stages seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de votre validation de commande.

Les prix des formations sont indiqués en euros TTC. La facture fournie fera apparaître la TVA au taux de 20% en vigueur. Le paiement est à effectuer avant exécution de la prestation, après quoi sera effectué l'envoi de la facture. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire au comptant. Il peut être procédé à un paiement échelonné qui vous sera proposé lors de votre inscription en ligne. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées et le solde de la totalité de la formation effectué au plus tard le 1er jour de la formation. Pour les conventions, le paiement peut se faire par un virement antérieur au moins 15 jours au 1er jour de la formation, et pour les contrats, au 1er jour du début de la formation.

Toute formation de plus d'1 journée suivie une deuxième fois bénéficie d'une réduction de 50 % sur le prix de la formation sur présentation du livret de formation et du certificat préalable délivré par Sandrine de Clynsen. L'inscription du stagiaire se fera en fonction des places restantes disponibles et dans l'ordre d'arrivée des demandes. Le manuel devra être amené, il n'est pas fourni quand il y a un redoublement.

Commande

Vous pouvez passer commande :

Sur internet : www.Laboreflex.com

Par téléphone au 06 44 30 55 04 depuis la France métropolitaine

Par téléphone au +33 644 305 504 depuis les DOM TOM et l'étranger

Du lundi au vendredi de 9:00 à 18:00 et le samedi de 9:00 à 16:00

Par mail : formations@laboreflex.fr

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société Laboreflex ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une action de formation

En cas d'annulation de la part du stagiaire :

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification écrite par email à l'adresse formations@laboreflex.fr et sera soumise aux conditions d'annulation ci-dessous.

En cas d'annulation de plus de 30 jours avant le jour et l'heure du début de la formation, l'organisme ne retiendra rien au titre de dédommagement.

En cas d'annulation de 30 à 15 jours avant le jour et l'heure du début de la formation, le montant du stage est conservé et le report de la formation est possible sur un autre stage au choix à une autre date et ce une seule fois seulement, dans la période d'un an suivant réception du paiement. Si le tarif de la nouvelle formation choisie est inférieur au tarif initial, un avoir sera signé avec le stagiaire pour une utilisation ultérieure. Si le tarif de la nouvelle formation choisie est supérieur à celle réglée initialement, le stagiaire devra régler la différence avant le début de la formation.

En cas d'annulation entre 1 et 14 jours avant le jour et l'heure du début de la formation, ou si le stagiaire ne se présente pas au stage, aucun remboursement du coût de la formation ne sera effectué. La totalité du coût de la formation sera conservée à titre d'indemnité de rupture sans report possible de la formation, sauf en cas de force majeure justifiée tels ceux décrits ci-dessous. Dans ce cas prendre contact directement avec le centre de formation Laboreflex en appelant le 06.44.30.55.04.

Toute formation commencée doit être payée intégralement. Les jours d'absence justifiés peuvent éventuellement être rattrapés ultérieurement sans frais supplémentaires avec accord préalable du centre de formation et sous réserve de place disponible.

En cas d'annulation par le centre Laboreflex :

Les stagiaires seront avertis au plus tard dans les 7 jours précédant le stage.

Le stage pourra être remboursé ou la somme versée pourra être conservée pour un report du stage sur une autre date.

Le centre de formation Laboreflex se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation faute de participants. Dans ce cas, les stagiaires dûment inscrits en seront personnellement avertis au plus tard dans les sept jours précédant la formation, et les règlements seront totalement remboursés ou il sera possible de les reporter sur une autre formation au choix. La direction se réserve le droit de modifier les dates, heures et lieu de formation en cas d'imprévu majeur.

En cas d'annulation du stage suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, Laboreflex ne pourra être tenue responsable à l'égard des stagiaires. Lesdits stagiaires s'engagent à ne réclamer aucune indemnité au centre de formation Laboreflex.

Sont notamment considérés comme Cas de Force Majeure tout événement imprévisible et extérieur à l'une des parties et l'empêchant de remplir partiellement ou totalement les obligations qui lui sont imparties, au regard des présentes sans que cette liste soit limitative et exhaustive : Grève, Lock-out ou autre conflit social ; barricades, guerre, éruption volcanique, incendie, explosion, tempête, intempérie, séisme, fermeture des frontières, acte de gouvernement, risques atomique et nucléaire ; acte de malveillance type bactériologique, viral ou chimique ; refus des autorités publiques de délivrer les autorisations nécessaires à la tenue de la manifestation, attentats, actes de terrorisme, de sabotage ou conséquence de l'application du plan Vigipirate en France ; toute avarie technique ou électrique ; cas d'épizootie / SARS, Grippe aviaire, Grippe H1N1, COVID19 interdiction administration sanitaire.

Le centre de formation Laboreflex aura le droit de statuer sur tous les cas non prévus au présent règlement. Toutes ses décisions seront prises sans appel et immédiatement exécutoires.

Remboursement et situations particulières

Tout stage commencé est dû intégralement, un abandon au cours d'une formation ne donne lieu à aucun remboursement.

Tout participant en situation irrégulière (impayé, rejet bancaire...) sera exclu des formations temporairement ou définitivement jusqu'à ce que la situation soit régularisée. Merci de signaler une difficulté rencontrée en amont, afin que l'organisme de formation puisse apporter une réponse appropriée à la situation dans la mesure du possible.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), tous les textes, commentaires et images sur le site laboreflex.fr sont strictement réservés pour le monde entier au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle. Toute reproduction, partielle ou totale, est strictement interdite. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou

reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Le stagiaire s'engage à respecter, tant pendant la durée de la formation qu'après son terme, les droits de propriété intellectuelle des formations Laboreflex, créées et déposées par Sandrine de Clynsen selon les conditions édictées par l'article 20 du Règlement Intérieur.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Laboreflex sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant. Pour cela, le client peut écrire à la société Laboreflex en indiquant son nom, prénom, adresse e-mail. Conformément à la réglementation en vigueur, la demande doit être signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature, et préciser l'adresse à laquelle doit vous parvenir la réponse. Une réponse sera alors adressée dans un délai de deux mois suivant la réception de la demande.

La société Laboreflex s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente et les relations contractuelles entre l'organisme de formation Laboreflex et ses clients sont encadrés par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Laboreflex et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux français, seuls compétents.

Validation de votre commande

Le stagiaire déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de vente avant la passation de sa commande. La validation de sa commande vaut acceptation de ces conditions générales de vente. Un récapitulatif des informations de la commande sera communiqué au stagiaire en format PDF via l'e-mail de confirmation de sa commande.